Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Vontobel

Global Impact Equities

ISIN	LU2294185561
Catégorie de parts	I
Monnaie	EUR

un compartiment de Vontobel Fund II

Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment géré de façon active a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du RGPD qui consiste à investir dans des émetteurs contribuant à des « piliers d'impact » prédéfinis par le biais de leurs produits et services. De plus amples informations sur l'objectif d'investissement durable sont disponibles à l'annexe « Objectif d'investissement durable » de ce compartiment. Il vise à dégager une croissance du capital sur le long terme en euros.

- Au moins 80% des actifs du compartiment sont exposés aux marchés des actions du fait d'investissements en actions, en titres négociables similaires aux actions, y compris des certificats de dépôt, comme les ADR et GDR, y compris les actions immobilières et les REIT etc., émis par des sociétés mondiales dont les activités économiques contribuent à un objectif environnemental et/ou social, de l'avis du gestionnaire d'investissements (« impact »). Il peut investir dans des actions A chinoises par l'intermédiaire des programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.
- Il se concentre sur **huit piliers d'impact de base** (« piliers d'impact »): eau propre, énergie propre, villes durables, technologies et secteurs innovants, santé et bien-être, alimentation et agriculture durables, consommation responsable et égalité des chances. Les sociétés ciblées offrent des produits et services tout le long de la chaîne de valeur qui ont le potentiel de résoudre les problèmes urgents d'aujourd'hui tels que la croissance démographique, l'urbanisation et la hausse des inégalités. **Objectif mesurable/univers/seuil**: Les critères de sélection basés sur l'impact positif et l'évaluation ESG entraînent l'exclusion d'au moins 20% des entreprises de l'univers des marchés d'actions cotées mondiaux. **Univers de placement**: marchés d'actions cotées mondiaux. – L'analyse ESG couvre 100% des titres du compartiment. L'utilisation des données ESG peut être soumise à des limites méthodologiques. **Principales limites méthodologiques**: incohérences potentielles, inexactitude ou indisponibilité des données ESG fournies par des prestataires externes. **De plus amples détails à ce sujet sont disponibles dans le prospectus.**
- Le compartiment peut également détenir jusqu'à 20% de ses actifs nets sous forme de dépôts bancaires à vue.
- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.
- Le compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.
- Les revenus ne sont pas distribués mais réinvestis.
- L'achat et la vente de titres s'accompagnent de frais de transaction payables en sus des frais indiqués.
- Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).
- Les parts I sont réservées exclusivement aux investisseurs institutionnels.

Profil de risque et de rendement

◀ Risque plus faible — Risque plus élevé ▶

Rendements généralement moins élevés — Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.

- La catégorie de parts est classée dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer fortement en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du futur profil de risque du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lors du classement d'une catégorie de parts du compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que tous les risques ne soient pas pris en compte. Cela concerne par exemple les risques liés à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation détaillée des risques est fournie au chapitre «Risk Considerations» de la partie générale (General Part) du prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins être importants:

- En raison de la concentration du portefeuille sur des sociétés liées à un thème d'investissement spécifique, la diversification des risques est réduite.
- Les investissements dans des actions A chinoises sont soumis à l'évolution des conditions politiques, économiques et sociales en Chine, ainsi qu'à l'évolution des politiques, des lois et des réglementations du gouvernement de la République populaire de Chine.
- Le compartiment intègre aussi des critères de durabilité dans son processus d'investissement. La performance du compartiment peut par conséquent être supérieure ou inférieure à celle d'un portefeuille géré de façon traditionnelle.
- Le cours d'une action peut être défavorablement influencé par des évolutions au sein de la société, de son secteur ou de l'environnement économique et faire l'objet de fluctuations rapides. Les actions recèlent des risques plus importants que les obligations et les instruments du marché monétaire.

Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

FRAIS PONCTUELS SUPPORTÉS PAR L'INVESTISSEUR	
Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.30%
Commission de conversion	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS SUR UN AN	
Frais courants	1.06%

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS DANS CERTAINES CONDITIONS PRÉCISES

Commission de performance

Aucune

Les frais ponctuels indiqués sont des valeurs maximales. Ils peuvent, selon le cas, être inférieures – veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

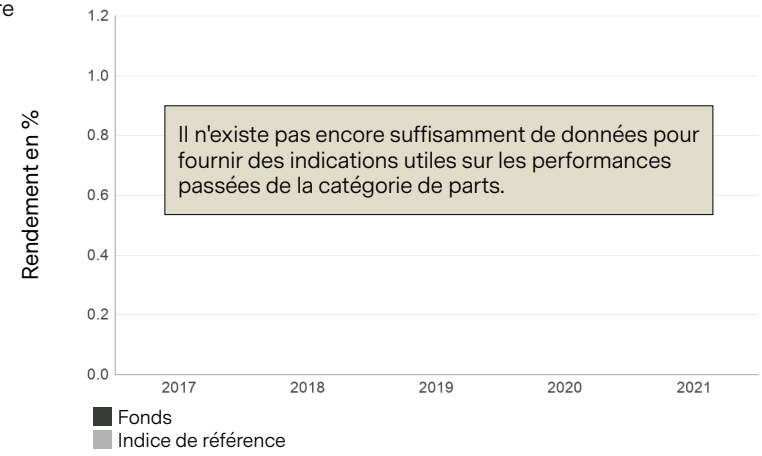
Le montant des frais courants indiqué est une estimation car il n'existe pas encore suffisamment de données pour cette catégorie de parts. Cela peut être dû à son récent lancement ou à un changement dans les commissions sous-jacentes. Les états financiers du fonds comprendront le détail du calcul des frais. Il ne comprend pas:

- Les coûts des opérations du fonds, à l'exception de ceux que le fonds paye à l'achat ou à la vente de parts d'autres placements collectifs de capitaux.

D'autres informations sur les frais sont fournies au chapitre «Fees and expenses» de la partie générale (General Part) du prospectus, disponible sous www.vontobel.com/AM.

Performances passées

- Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2021.
- Le compartiment utilise l'indice de référence MSCI All Country World Index TR net uniquement aux fins de comparaison de la performance.



Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.
- Le prospectus, les derniers rapports semestriel et annuel, les prix des parts ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais sous www.vontobel.com/AM.
- Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.
- Des informations concernant la politique de rémunération en vigueur, y compris une description du calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de la détermination de la rémunération et des avantages, sont disponibles sous www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf et peuvent être obtenues gratuitement en version papier sur simple demande.
- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Chaque détenteur de parts peut demander la conversion de tout ou partie de ses parts conformément au chapitre «Conversion of Shares» du prospectus.
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Vontobel Asset Management S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/11/2022.